

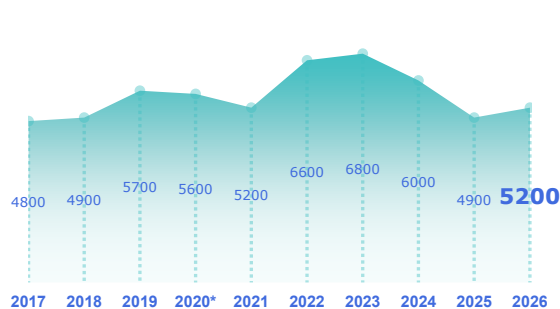


ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2026

BASSIN DE CHABLAIS

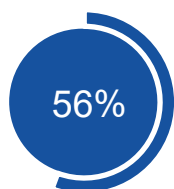
STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement

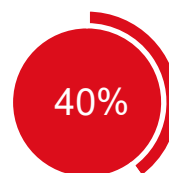


*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

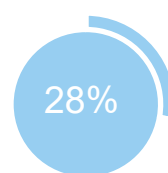
+ 300



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière

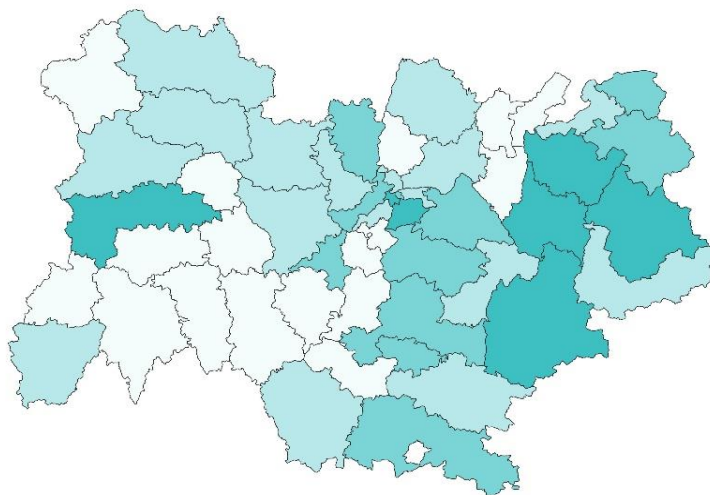
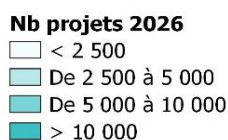


des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



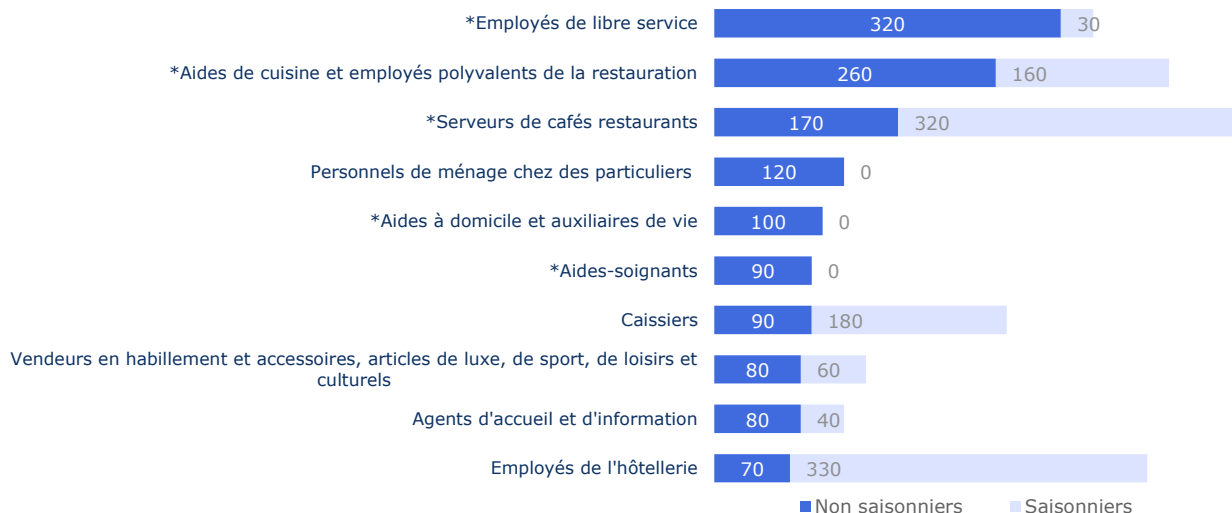
des établissements envisagent de recruter

Répartition par bassin



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

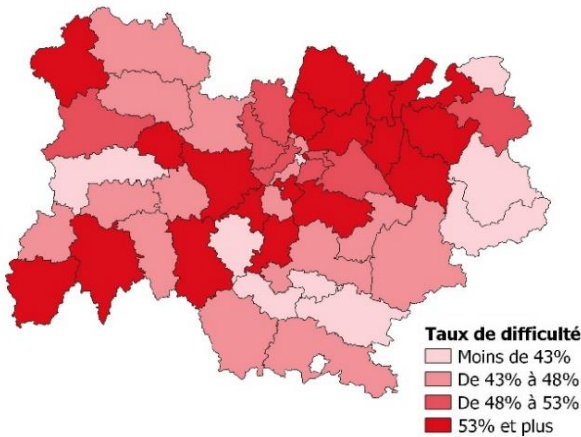


Répartition par secteur d'activité

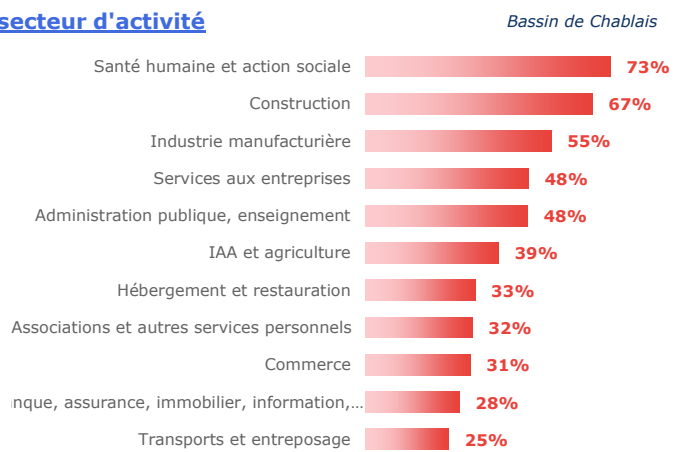


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

Métier	Projets 2026	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Personnels de ménage chez des particuliers	120	120	100%	74%	4%
Aides-soignants	90	90	100%	75%	3%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	130	130	97%	65%	74%
Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à do	60	50	88%	50%	0%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	100	80	76%	65%	0%
Coiffeurs, esthéticiens	60	40	69%	68%	45%
Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics	60	30	60%	68%	52%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	420	240	57%	41%	38%
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et cultu	140	70	49%	24%	42%
Jardiniers des espaces verts et naturels	60	30	45%	52%	27%

Lecture: Personnels de ménage chez des particuliers est le métier qui présente le plus fort taux de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 74% au niveau régional. Par ailleurs, 4% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.



EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2025, soit :
 - les établissements relevant de l'Assurance chômage,
 - les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
 - les établissements du secteur agricole,
 - les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
 - les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 270 000 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 208 200 ont été interrogés cette année.

Près de 48 800 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.